



Résumé des enjeux

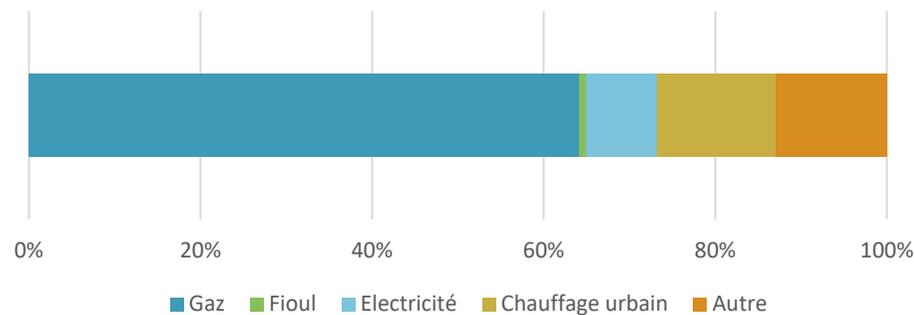
Le territoire du SCoT Nord-Ardenne compte plus de 85 000 logements.

Le parc est marqué par son ancienneté (60% des logements ont été construits avant 1971), en particulier dans les territoires ruraux. Une partie du parc est dégradée (9% des résidences principales privées occupées sont en situation potentielle d'indignité selon l'ANAH) et vacante (11% des logements). Ces caractéristiques en font un secteur énergivore, ce qui se traduit par un taux de précarité énergétique important (29% de la population).

Dans les Ardennes, 23% des logements ont une étiquette de diagnostic de performance énergétique F ou G. Par ailleurs, sur le territoire du SCoT, près de 2/3 des logements sont dépendants des énergies fossiles pour le chauffage : 64% sont chauffés au gaz et 1% au fioul.

Les enjeux clés du pour le secteur concernent donc l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments et la substitution des énergies fossiles utilisées pour le chauffage.

Répartition des logements par mode de chauffage



Chiffres clés climat-air-énergie



32% de la consommation d'énergie

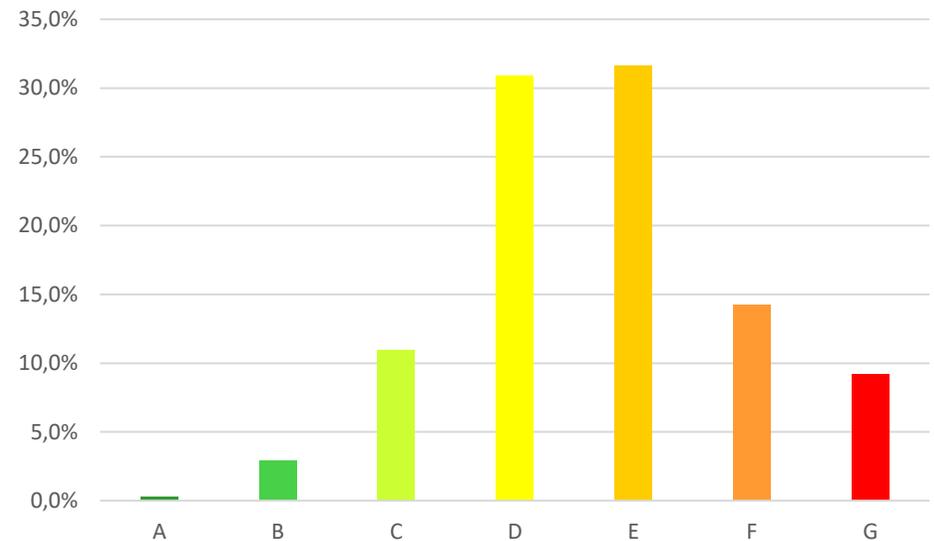


18% des émissions de gaz à effet de serre



69% des émissions de particules fines

Répartition des logements par étiquette DPE en 2018 dans les Ardennes





Potentiel d'action dans le secteur résidentiel

Sobriété, rénovation et décarbonation de l'énergie

Pour identifier les potentiels de réduction de consommation d'énergie et d'émissions de GES, on identifie les contributions individuelles de plusieurs leviers d'action et un ordre de mise en place de ces leviers, permettant de prendre en compte les gains effectués par les leviers déjà mobilisés. Le potentiel de réduction de la **consommation d'énergie** dans le secteur résidentiel est de **1280 GWh**, soit une diminution de **59%**. Le principal levier est la sobriété : baisse de la température de consigne, équipements économes en énergie, limitation de la consommation d'eau, etc. Le second levier est la rénovation, principalement pour les habitats individuels qui constituent la majorité des résidences sur le territoire. Ces leviers permettent également de réduire les émissions de GES, en complément de la décarbonation des modes de chauffage (fin des chauffages fioul et gaz, décarbonation de l'électricité). Le secteur résidentiel peut potentiellement être quasiment décarboné, avec un potentiel de réduction des **émissions de GES** est de **259 400 tCO2e**, soit une diminution de **97%**.

